



## Association à but humanitaire déclarée au Journal Officiel

du 21 octobre 1965 et régie par la loi de 1901

Présidents d'Honneur : Pr. Alexandre MINKOWSKI, 1990-2004 ; Dr. Elisabeth ZUCMAN, depuis 2004  
5 rue de Cernay 91470 Les MOLIÈRES - 01 60 12 12 10

# Les Tout-Petits

30 Mars 2019

## LES PROFESSIONNELS AU SERVICE DE L'HUMAIN : L'ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ

### Chère amie, cher ami des Tout-Petits,

Ecouter, aider et soutenir sont les maîtres-mots de notre engagement envers les personnes en situation de polyhandicap et leurs familles. Cela se concrétise par des solutions d'accueil et d'accompagnement de proximité avec des professionnels qualifiés.

Ceux-ci sont indispensables à l'épanouissement et au développement des personnes accueillies.

Parmi ces métiers incontournables et profondément tournés vers l'autre, nous souhaitons vous faire découvrir, aujourd'hui, celui d'enseignant spécialisé.

### LE DROIT A LA SCOLARITE POUR LES ENFANTS LES PLUS HANDICAPES

Ces enfants de tout âge sont tout à fait capables d'apprendre à condition que l'environnement s'adapte à eux. Leurs difficultés motrices et leur fatigabilité exigent une installation réfléchie, adaptée et confortable pour leur permettre de mobiliser leurs capacités d'apprentissage et imposent des temps scolaires différents des temps ordinaires. Leurs troubles associés peuvent ralentir ou compliquer le rythme de leur participation aux apprentissages collectifs et nécessitent le travail en petits groupes, sans pour autant diminuer leur envie d'apprendre.

Les enseignants, les professionnels du médico-social sont unanimes : les enfants comme les adultes handicapés ont envie, sont heureux d'apprendre et de progresser.

..... **COUPON RÉPONSE À RENVoyer DANS L'ENVELOPPE CI-JOINTE** .....



## Je soutiens les Tout-Petits !

15€  30€  50€  100€  150€

Dons libres :

.....

• Je règle par chèque :  bancaire  postal

• ou par carte bancaire :      

Numéro : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expire le : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | 3 derniers chiffres au verso : | | | | | |

• Je reçois mon reçu fiscal par email : .....



**Faites un don par Internet sur**  
[www.association-les-tout-petits.org](http://www.association-les-tout-petits.org)

Association Les Tout-Petits - 5, rue de Cernay 91470 LES MOLIÈRES

Date de naissance :

..... / ..... / .....

Date du jour :

..... / ..... / .....

Signature :

**Les parents, familles et proches sont les premiers à constater que cette possibilité qui leur est offerte de développer leurs potentialités améliore la relation et la qualité de la vie de tous au sein de la cellule familiale.**

Cela réclame pour un apprentissage efficace une mobilisation concertée du travail de l'enseignant spécialisé et des approches diverses de l'équipe pluridisciplinaire. Ce qui importe, ce sont les moyens mis en œuvre pour les atteindre et l'adaptation de la progression pédagogique au rythme d'apprentissage de chacun.

#### **L'ENSEIGNANT SPECIALISE**

Membre de l'Education Nationale, il suit la scolarisation des élèves avec une équipe éducative, dans le cadre d'un projet d'établissement. Expert dans son domaine, il aide **à construire un parcours de formation adapté pour la meilleure insertion sociale durable.**

**Pour identifier les besoins et mettre en place des apprentissages adaptés aux difficultés de l'enfant,** l'enseignant spécialisé est intégré dans les Equipes de Suivi de Scolarisation pour organiser des Projets Personnalisés de Scolarité et en assurer le suivi.

**L'élève bénéficie de tous les accompagnements particuliers possibles que sa situation nécessite :** accompagnements pédagogiques, éducatifs, thérapeutiques ou rééducation, aides techniques et/ou humaines. Le parcours scolaire est également adapté au rythme de l'enfant.

L'enseignant spécialisé favorise l'intégration de nos enfants dans l'école de proximité. Avec ses collègues de l'équipe médico-éducative, **il répond aux besoins de l'enfant et participe à son épanouissement.**

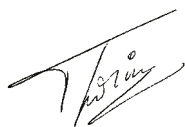
Ce métier, comme ceux qui vous seront présentés dans d'autres messages est essentiel au développement et au bien-être de nos enfants.

Les enfants les plus handicapés accèdent à l'enseignement. Nous avons besoin de votre soutien financier pour ouvrir de nouveaux établissements qui inclueront ces projets de soins et d'apprentissage conformément à nos valeurs.

**Grâce à vous, nous avançons régulièrement.**

**Merci du fond du cœur,**

Le Président  
**Thierry LORIN**



[www.association-les-tout-petits.org](http://www.association-les-tout-petits.org)



@lestoutpetits91



lestoutpetits



## **Prélèvement à la source : vos dons restent déductibles**

Dès le 1er janvier 2019, votre impôt a été prélevé directement à la source sur votre salaire ou votre pension de retraite

Ce dispositif préserve totalement vos droits à déduction sur les dons faits aux associations comme la nôtre.

Vous bénéficierez de la déduction sur l'impôt en 2019 sur les dons que vous nous avez consentis en 2018.

**Le 15 janvier**, vous avez reçu un acompte de 60% du montant de la réduction dont vous avez bénéficié l'année précédente (réduction obtenue en 2018 au titre des dépenses engagées en 2017). Le solde sera versé à compter de **juillet 2019**, après la déclaration de revenus qui permettra de déclarer le montant de votre don effectif en 2018.

Vous allez **percevoir en 2 fois la réduction sur l'impôt** correspondant à votre don à l'association (66% de réduction d'impôts dans la limite de 20% du revenu imposable).